



**Municipalité de
Saint-Jules**

AVIS PUBLIC

ADOPTION CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE CENTRE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité;

Que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jules a adopté, lors de sa séance tenue le 4 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025. Les séances se tiendront dans la salle municipale de Saint-Jules à 20h00 aux dates suivantes:

13 janvier	5 mai	2 septembre (mardi)
3 février	2 juin	1er octobre (mercredi)
10 mars	7 juillet	10 novembre (élections 2 nov.)
7 avril	11 août	1 ^{er} décembre

Que le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Jules, ce 5 novembre 2024

Gina Lessard

Gina Lessard,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION:

Je soussignée directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Jules, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'Avis public ci-haut en:
En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 15h00 et 16h00 le 5 novembre 2024.

Gina Lessard

Gina Lessard,
Directrice générale et greffière-trésorière